

Activité

.....

Fiche Adhérent

Homme Femme

NOM :

PRENOM :

DdN :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

E-MAIL 1 :

MOBILE 1 :

FIXE 1 :

E-MAIL 2 :

MOBILE 2 :

FIXE 2 :

Classe :

Pour les enfants : Personne à contacter

Nom : Tel :

Autorisation photo :

Enfant autorisé à rentrer seul :

Cotisation / Réduction.s

Montant cotisation :

Montant réduction.s :

Total à payer :

Créneaux

Créneau N°1 : L - M - M - J - V - S

Heure :

Créneau N° 2 : L - M - M - J - V - S

Heure :

Créneau N° 3 : L - M - M - J - V - S

Heure :

Créneau N° 4 : L - M - M - J - V - S

Heure :

Certificat Médical

Règlement.s

Octobre Novembre Janvier

Carte B :

Espèces :

ANCV :

Autres (*) :

Chèque.s :

(*) Carte Blanche ou Pass Sport

Montant : payé par :

pour :

Nom sur chèque si diff. Adh. :

Carte blanche:

Document reçu:

Pass Sport:

Document reçu:

Remarques

Extrait de la charte de l'adhérent

- **Adhésion d'un enfant:** La responsabilité de l'Association, dans le cadre des activités des sections, ne peut être engagée que si les enfants sont laissés en présence de l'animateur de l'activité. **Les parents doivent donc s'assurer de la présence de l'animateur.** La responsabilité de l'Association cesse à l'heure prévue de la fin de l'activité, les enfants étant alors placés sous la responsabilité parentale.
- **Si des photos sont prises dans les activités,** j'accepte qu'elles soient diffusées dans les informations de l'Association.
- **La cotisation aux activités est annuelle et indivisible.** Elle est payable en totalité lors de l'inscription. Des facilités de paiement peuvent être accordées (paiement en 2 ou 3 fois). **Le remboursement total ou partiel est exceptionnel** et ne peut qu'être le fait d'une décision du conseil d'administration.
- **De nombreuses activités** nécessitent calme et concentration. L'utilisation du téléphone portable est par conséquent interdite pendant les séances.

RGPD – Traitement des données personnelles

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la **Ligue de l'Enseignement** pour la licence, pour l'assurance et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

- J'accepte** que mon adresse mail soit utilisée par l'Association et la Ligue de l'Enseignement pour communiquer avec moi et uniquement pour des informations en rapport direct avec mon adhésion.
- Je n'accepte pas** que mon adresse mail soit utilisée par l'Association et la Ligue de l'Enseignement pour communiquer avec moi et uniquement pour des informations en rapport direct avec mon adhésion.

Activités sportives soumises à Certificat Médical

- Mon CM est à jour et j'ai répondu **NON** au Questionnaire de Santé Mineur ou Majeur.
- Mon CM n'est pas à jour ou je n'en ai pas fourni ou j'ai répondu **OUI** au Questionnaire de Santé Mineur ou Majeur.
Je dois apporter un CM de moins de 1 an **AVANT LE DEUXIEME COURS**. Faute de quoi, **l'animateur me refusera l'accès au cours.**

Information Assurance des licenciés.es UFOLEP

Pour les licenciés.es Ufolep non pratiquants.es et pratiquants.es

Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

Complémentaire Individuelle de Personnes – Options 1, 2, 3 (pour les mineurs)

Pour les licenciés.es Ufolep de risques R5 ou R6 : Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: Les licenciés.es résidant.es à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

Nature des garanties	Garanties de base	CIP option 1	CIP Option 2	CIP Option 3 (8)
Frais de soins accident	7.623 €	7.623 €	7.623 €	7.623 €
Prothèse dentaire	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent	336 € / dent
Lunettes de vue et lentilles	610 €	610 €	610 €	610 €
Prestations complémentaires	305 € 458 € pour les licenciés UFOLEP	1.525 €	1.525 €	1.525 €
Invalidité permanente : - de 1 à 50% - de 51 à 100%	30.490 € x taux 91.470 € x taux > 50% Maximum 60.980 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €	76.225 € x taux 228.674 € x taux > 50% Maximum 152.450 €
Décès par accident	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP	15.245 €	30.490 € + 7.623 € au conjoint.e + 3.812 € par enfant à charge (capital total maximum de 60.980 €)	6.098 € 7.623 € pour les licenciés.es UFOLEP
Tarifs 2022/2023	1,31 €	27,05 €	39,05 €	25,05 €

- J'accepte les conditions de cette garantie « **Individuelle Accident** » **de base** dont la notice d'information de garanties est disponible à ma demande. Le prix m'a été remis au préalable.
- Je souhaite souscrire l'option suivante : N°..... (voir ci-dessus le tableau des garanties)

- Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des informations données sur ce document d'inscription.**

LE : / /

SIGNATURE :